

SAINT- MANDÉ

N°246
INFOS

JUIN
2020

POUR
SAINT-MANDÉ,
VOTEZ EN
TOUTE SÉCURITÉ
LE 28 JUIN !



À DÉTACHER !

LE PROGRAMME
D'ACTIVITÉS DES
SENIORS

L'APRÈS 11 MAI...

OÙ SONT LES POUBELLES DANS LE BOIS ?

LE PLAN ALERTE CANICULE



Depuis 1966

"L'INDÉMODABLE" LE RUISSEAU

RESTAURANT - HÔTEL ***



SALON PRIVÉ • REPAS ADAPTÉS POUR GROUPES ASSOCIATIFS OU ÉVÈNEMENTS

MENU

BISTRONOMIQUE
Entrée, Plat, Dessert

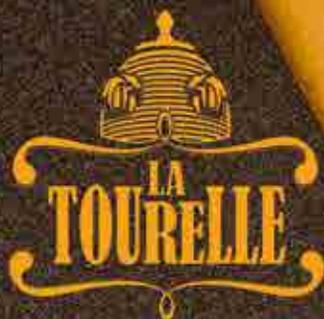
28,40€

ou à la Carte

*Cuisine "maison",
à base de produits frais,
viande de Salers,
poissons de
"petit bateau"...*

137 avenue Gallieni
94160 Saint-Mandé
Tél. 01 43 74 02 39

Site : www.leruisseau.fr



1 AVENUE FOCH, 94160 SAINT-MANDÉ | 01 43 74 33 36

LA CUISINE GÉNÉREUSE ET AUTHENTIQUE DE LA TOURELLE S'INVITE CHEZ VOUS!

COMMANDEZ SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.LATOURELLE-VINCENNES.COM

SUIVEZ NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



En cette période de campagne municipale, par mesure de précaution et d'équité, et même si la loi et la jurisprudence ne me l'imposent pas, considérant que les candidates et candidats non élus au Conseil municipal ne disposent pas d'espace d'expression dans le magazine municipal, j'ai décidé de ne plus faire paraître mon édito.

De plus, j'ai demandé à la majorité de bien vouloir également se prononcer sur la poursuite ou non de la tribune "Démocratie locale". La majorité municipale, que j'ai l'honneur de conduire, a souhaité suivre mon choix et n'exercera plus son droit d'expression à compter de ce jour dans la tribune "Démocratie locale".

J'ai informé les différents groupes d'opposition du Conseil municipal de ces choix en leur laissant totale liberté de faire paraître ou non leur tribune.

Très cordialement,

Votre Maire, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Patrick Beaudouin

**STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNEUR**



**Portes blindées
TORDJMAN
Metal**

- STORES • FERMETURES
- VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE • RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr

BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?
ADHAP organise tout dans les 48h !




- Accompagnement
- Travaux ménagers
- Aide à l'hygiène
- Aide aux repas
- Aide à la mobilisation
- Garde de jour

Permanence téléphonique 7 J / 7, 24h / 24

Prestations effectuées sur :
Le Perreux - Alfortville - Charenton-le-Pont
Fontenay-sous-Bois - Joinville-le-Pont
Nogent-sur-Marne - Maison-Alfort
Saint-Mandé - Saint-Maurice - Vincennes



81, rue Dalayrac - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

01 55 12 10 02
adhap94c@adhapservices.eu

Plus d'informations sur www.adhapservices.fr



LE CONSEIL NOTARIAL
Créer - Développer - Protéger - Transmettre

Maître Maxime URPHÉANT
Notaire à Saint-Mandé



LA DECLARATION DE SUCCESSION

Après un décès, les héritiers du défunt doivent procéder à la déclaration fiscale de la succession. Cette déclaration a pour but de permettre la liquidation et le paiement des droits de succession. Avec l'aide des héritiers, le notaire reconstitue le patrimoine du défunt (éléments actifs et passif) au jour de son décès en vue de le déclarer à l'administration fiscale. Aux termes de cette déclaration, la part fiscale de chaque héritier est chiffrée. Après application des abattements légaux, le notaire détermine le montant des droits de succession à régler par les héritiers.

Où l'adresser ? Cette déclaration doit être déposée auprès du service de l'enregistrement dont dépend le domicile du défunt

Est-elle obligatoire ? Le dépôt de la déclaration n'est pas obligatoire lorsque l'actif brut successoral est inférieur à :

- ***50 000 €** pour une transmission au profit des héritiers en ligne directe et conjoint survivant à condition qu'ils n'aient pas bénéficié antérieurement de la part du défunt d'une donation ou d'un don manuel non enregistré ou non déclaré ;
- ***3 000 €** pour les autres héritiers.

Dans quel délai ? Dans un délai de 6 mois à compter de la date du décès (12 mois lorsque le décès est survenu à l'étranger).

Quelles sont les conséquences en cas d'absence de déclaration ? En cas de dépassement du délai, l'administration fiscale appliquera des intérêts de retard de **0,2%** par mois de retard sur le montant des droits dus plus une pénalité :

- *de **10%** au premier jour du 13^{ème} mois suivant la date du décès;
- *de **40%** des droits 90 jours après une mise en demeure d'avoir à déposer la déclaration.

En pratique, la déclaration de succession est établie par le notaire en charge du règlement de la succession. En effet, le notaire analyse le régime matrimonial du défunt afin de liquider si nécessaire la communauté ayant existé avec le conjoint survivant et identifier les biens dépendant de la succession. Ces biens comprennent la moitié de la communauté appartenant au défunt ainsi que ses biens propres et récompenses éventuellement dues par la communauté. Le notaire analyse également les libéralités effectuées par le défunt afin de procéder au rappel fiscal des donations réalisées dans un délai de quinze années précédant le décès.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

Maxime URPHÉANT,
maxime.urpheant@paris.notaires.fr

6 À VOTRE ÉCOUTE

Conseil Municipal Jeunes : Projets reportés en septembre ?

7 ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-MANDÉ

Retour sur les commémorations et le Conseil municipal restreint du 17 avril ainsi que sur la distribution des masques aux Saint-Mandéens.

8 L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

Les infos concernant le second tour des élections municipales qui aura lieu le 28 juin. Retour sur les belles initiatives au temps du confinement.

12 ZOOM SUR...

L'APRÈS 11 MAI : 1^{er} BILAN

16 QUALITÉ DES SERVICES

L'actualité du Bel Âge. Prévention canicule : Inscrivez-vous ! Le sondage

du Conseil départemental en direction des personnes âgées sur le confinement durant l'épidémie. *Eau solidaire*, un dispositif d'aide aux usagers les plus démunis.

20 QUALITÉ DE VILLE

Le mémo de la collecte sélective. À l'initiative du Maire de Saint-Mandé, les élus des communes limitrophes du Bois de Vincennes alertent la Ville de Paris sur les déchets qui s'accumulent en périphérie du Bois.

22 VIE ÉCONOMIQUE

Rencontre avec Raffaele Battaglia du restaurant Caffé Shop. Bienvenue à celles et ceux qui ont choisi Saint-Mandé pour exercer leur activité. Les commerçants des boutiques éphémères ont hâte de vous revoir !

25 LOISIRS ET CULTURE

La médiathèque rouvre ses portes. Avis aux collectionneurs : le Shom lance une série limitée de timbres commémoratifs 300 ans d'hydrographie française.

29 VIE ASSOCIATIVE

La Passerelle et la Charpente nous donnent de leurs nouvelles.

30 SPORT EN VILLE

Nos clubs saint-mandéens font le bilan de la saison.

32 TRIBUNES

En dernière minute, les dispositions prises concernant les commémorations initialement prévues le 8 et le 18 juin.

34 BLOC-NOTES

Les naissances, mariages et décès. Le planning des pharmacies ouvertes le week-end.

DERNIÈRE MINUTE



Bonne fête

Fêtez votre maman, dimanche 7 juin et votre papa dimanche 21 juin. Rendez-vous chez vos commerçants saint-mandéens... Ils sauront vous aider à trouver le cadeau qui leur fera plaisir ! PENSEZ À COMMANDER EN AMONT POUR ÉVITER LES FILES D'ATTENTE !



Déclaration de revenus 2019 sur internet

Dans le Val-de-Marne, elle est à faire AVANT LE 11 JUIN, 23H59. Le calendrier est identique quelle que soit la façon de déclarer : sur PC, sur tablette ou via l'application mobile impots.gouv



LA POSTE

La Poste

La Poste est ouverte de 9h à 13h et de 14h à 19h
Le samedi de 9h à 12h
6, rue Jeanne d'Arc



Accueil de loisirs de l'été

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 14 juin.
accueil-unique@mairie-saint-mande.fr ou au 01 49 57 78 30

SAINTE-MANDÉ INFOS

Hôtel de Ville de Saint-Mandé - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex
Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

Directeur de la publication Philippe Le Tymen

Rédaction Isabelle Fouché

Conception graphique Valérie Besser

Photos Mairie de Saint-Mandé - Fourmont Photos - Isabelle Fouché

Impression Peri Graphic

Régie publicitaire CMP Régie publicitaire - 01 45 14 14 40

Nombre d'exemplaires 14 500 **Dépôt légal** à parution

POURENSAVOIR+

www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.



À VOTRE ÉCOUTE...

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Les projets reportés en septembre ?

Si l'épidémie de Coronavirus a mis un coup d'arrêt aux manifestations concoctées pour le mois de juin, les jeunes élus restent confiants et espèrent qu'ils pourront être reportés en septembre.

La fin de l'année scolaire est aussi, depuis maintenant quelques années, l'occasion pour les élus du Conseil Municipal Jeunes, d'offrir aux Saint-Mandéens des événements festifs sur lesquels ils ont travaillé au cours des mois précédents. L'un d'entre eux, la Journée Loisirs Aventure est un incontournable avec des jeux, des animations, de la musique pour toute la famille suivie par la Belle Étoile, une soirée cinéma en plein air. Ils sont aussi aux manettes pour l'organisation des retransmissions des matches de foot sur écran géant quand ont lieu les Championnats du monde en particulier.

ON SE VOIT EN SEPTEMBRE ?

Difficile de se dire que six mois d'organisation tombent à l'eau... Du coup, les jeunes élus(es) espèrent encore pouvoir organiser, à moindre échelle en septembre prochain, dans le cadre d'une participation à la Fête de la Pomme par exemple, une partie des événements prévus pour ce mois de juin. Par exemple, une séance de cinéma en plein air car la distanciation physique est facile à observer.

Les jeunes élus(es) ont pu de nouveau se réunir en petits groupes en commission fin mai. L'ordre du jour : parler de leur confinement – de leur déconfinement – réfléchir aux modalités d'organisation des événements en septembre et finaliser leur travail sur la bande dessinée qu'ils ont créée. On vous tient au courant dans le prochain magazine ! ✖



VOS ÉLUS À VOS CÔTÉS

PATRICK BEAUDOUIN

MAIRE DE SAINT-MANDÉ

Rendez-vous au 01 49 57 78 10

FLORENCE CROCHETON

1^{ère} ADJOINTE EN CHARGE DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE, DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Reçoit le mardi de 11h à 12h sur rendez-vous.

JEAN-PHILIPPE DARNAULT

2^e ADJOINT EN CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES, DE L'EMPLOI ET DE L'OPTIMISATION DE L'ACTION PUBLIQUE.

Reçoit un samedi matin sur deux sur rendez-vous.

MARC MÉDINA

3^e ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES ET DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES.

Reçoit le lundi de 18h à 20h sur rendez-vous.

PASCALLE TRIMBACH

4^e ADJOINTE EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS, LES INTERCOMMUNALITÉS ET LES AFFAIRES PATRIOTIQUES.

Reçoit le samedi de 10h à 11h30 sur rendez-vous.

JULIEN WEIL

5^e ADJOINT EN CHARGE DE LA CULTURE, DE LA COMMUNICATION, DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

Reçoit sur rendez-vous.

CHRISTINE SEVESTRE

6^e ADJOINTE EN CHARGE DES SPORTS, DE LA VIE ASSOCIATIVE, DE LA JEUNESSE ET DES JUMELAGES.

Reçoit le mercredi de 17h à 18h sur rendez-vous.

ALAIN ASSOULINE

7^e ADJOINT EN CHARGE DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS, DE LA SANTÉ, DU LOGEMENT ET DU HANDICAP.

Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur rendez-vous.

ANNE CARRESE

8^e ADJOINTE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT ET DU PÉRISCOLAIRE.

Reçoit le jeudi de 9h à 10h30 sur rendez-vous.

PHILIPPE LE TYMEN

9^e ADJOINT EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS, DE L'ESPACE URBAIN, DE LA VIE QUOTIDIENNE, DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU COMMERCE.

Reçoit sur rendez-vous.

EVELINE BESNARD

10^e ADJOINTE EN CHARGE DE LA FAMILLE ET DE LA PETITE ENFANCE.

Reçoit sur rendez-vous.

Permanences de votre conseiller départemental Julien Weil

Prise de rendez-vous :

Julien.weil@valdemarne.fr

ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-MANDÉ



COMMÉMORATIONS

Il n'y a pas eu de cérémonie officielle. Seuls, le Maire, Patrick Beaudouin, les représentants du Conseil municipal, les associations d'Anciens Combattants, accompagnés de porte-drapeaux ont déposé une gerbe et ont observé une minute de silence, dans le respect des gestes barrières.

26 avril : Journée nationale du souvenir de la Déportation.

La commémoration du 75^e anniversaire de la libération des camps a eu lieu au monument de la Déportation, au cimetière de Saint-Mandé.



8 mai : Cérémonie commémorative de l'Anniversaire de la Victoire de 1945.

Chacun a été appelé à se souvenir des immenses sacrifices consentis. Hommage et respect pour toutes celles et ceux qui ont combattu dans le monde entier avec courage, vaillance et détermination, la barbarie nazie.

CONSEIL MUNICIPAL RESTREINT

Le 17 avril, un Conseil restreint d'information des chefs de groupe était organisé en mairie afin de présenter les actions mise en œuvre par la Ville depuis le 17 mars en direction des Saint-Mandéens.



DEVANT L'ÉCOLE PAUL BERT.

DISTRIBUTION DES MASQUES LES 6, 7 ET 9 MAI

La Ville a organisé une distribution de masques en tissu lavable pour tous les Saint-Mandéens. Les huit points de distribution correspondaient au secteur géographique des bureaux de vote afin d'assurer la meilleure proximité possible, le minimum de déplacement, le respect des gestes barrières et de distanciation physique.

Une distribution a été assurée auprès des personnes ayant plus de 70 ans en priorité, par les membres du conseil municipal. Enfin, chaque demande sur le marché de la Tourelle en masques en tissu, 1^{ère} génération a également été satisfaite (8000 !).



SOUS LE PRÉAU DE L'ÉCOLE CHARLES DIGEON.

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

SECOND TOUR LE 28 JUIN

Voter est un
droit mais
aussi un devoir.
Faites entendre
votre voix,
votez !

Le Premier ministre, Edouard Philippe, l'a annoncé le 22 mai dernier : le second tour des élections, qui avait été reporté en raison de l'épidémie de Coronavirus, aura lieu le 28 juin prochain.

30143 communes pour lesquelles le premier tour des élections a été décisif, malgré un taux d'abstention national historique de l'ordre de 55 %, ont pu installer leur Conseil municipal en mai. Un second tour est donc organisé pour les quelque 5000 communes restantes le 28 juin prochain, sous réserve, comme l'a précisé le Conseil scientifique, qu'il n'y ait pas de regain de l'épidémie.

LE 2 JUIN, DATE DE DÉPÔT OFFICIEL DES CANDIDATURES

C'est écrit dans la loi du 23 mars relative aux mesures d'urgence prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19, « Les déclarations de candidature à ce second tour sont déposées au plus tard le mardi qui suit la publication du décret de convocation des électeurs ». Il s'agissait donc du mardi 2 juin puisqu'il a été publié le 27 mai. Depuis cette date, les candidats ont dix jours pour décider de leur stratégie de second tour : les listes ayant fait plus de 10 % peuvent se maintenir, celles ayant fait plus de 5 % peuvent fusionner avec une autre.

À Saint-Mandé, six listes étaient en présence et cinq peuvent décider de se maintenir. L'ensemble des résultats du premier tour est consultable sur le site de la Ville www.saintmande.fr

LES CONSEILS MUNICIPAUX INSTALLÉS DÉBUT JUILLET

Selon l'article L2121-7 du code général des collectivités territoriales, « La première réunion du conseil municipal se tient de plein droit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet ». Ce sera donc entre le vendredi 3 et le dimanche 5 juillet. ✕

Le jour du vote

Comme au premier tour, tout est mis en œuvre pour assurer la protection sanitaire des électeurs : adoption des mesures barrières, accès à un point de lavage des mains avec mise à disposition de gel hydro-alcoolique, aération des bureaux de vote plusieurs fois par jour, marquage au sol pour maintenir une distance suffisante entre chaque électeur, incitation à utiliser l'ensemble de la plage horaire d'ouverture des bureaux et recours à des procurations pour les personnes vulnérables.

Chaque électeur devra porter un masque de protection et émarger avec son stylo personnel.

LE VOTE PAR PROCURATION

Le mandataire doit être inscrit dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

- Adressez-vous au commissariat de Police Nationale de Vincennes - 23 rue Raymond du Temple.
- Pour gagner du temps : Téléchargez le formulaire sur l'espace citoyen www.saintmande.fr (rubrique élections/vote par procuration) et remplissez-le de façon informatique.

Le document est à imprimer sur deux feuilles. Remplir les rubriques "Vote par procuration", "Attestation sur l'honneur" et "Récépissé à remettre au mandant". Cela ne vous dispense pas de le déposer au commissariat mais vous y passerez moins de temps.

Munissez-vous d'une pièce d'identité !

Au choix : carte nationale d'identité, passeport, carte vitale*, carte famille nombreuse* délivrée par la SNCF, carte d'identité de fonctionnaire de l'État*, carte d'identité ou de circulation*, délivrée par les autorités militaires, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire*, permis de conduire, permis de chasser*, délivré par le représentant de l'État.

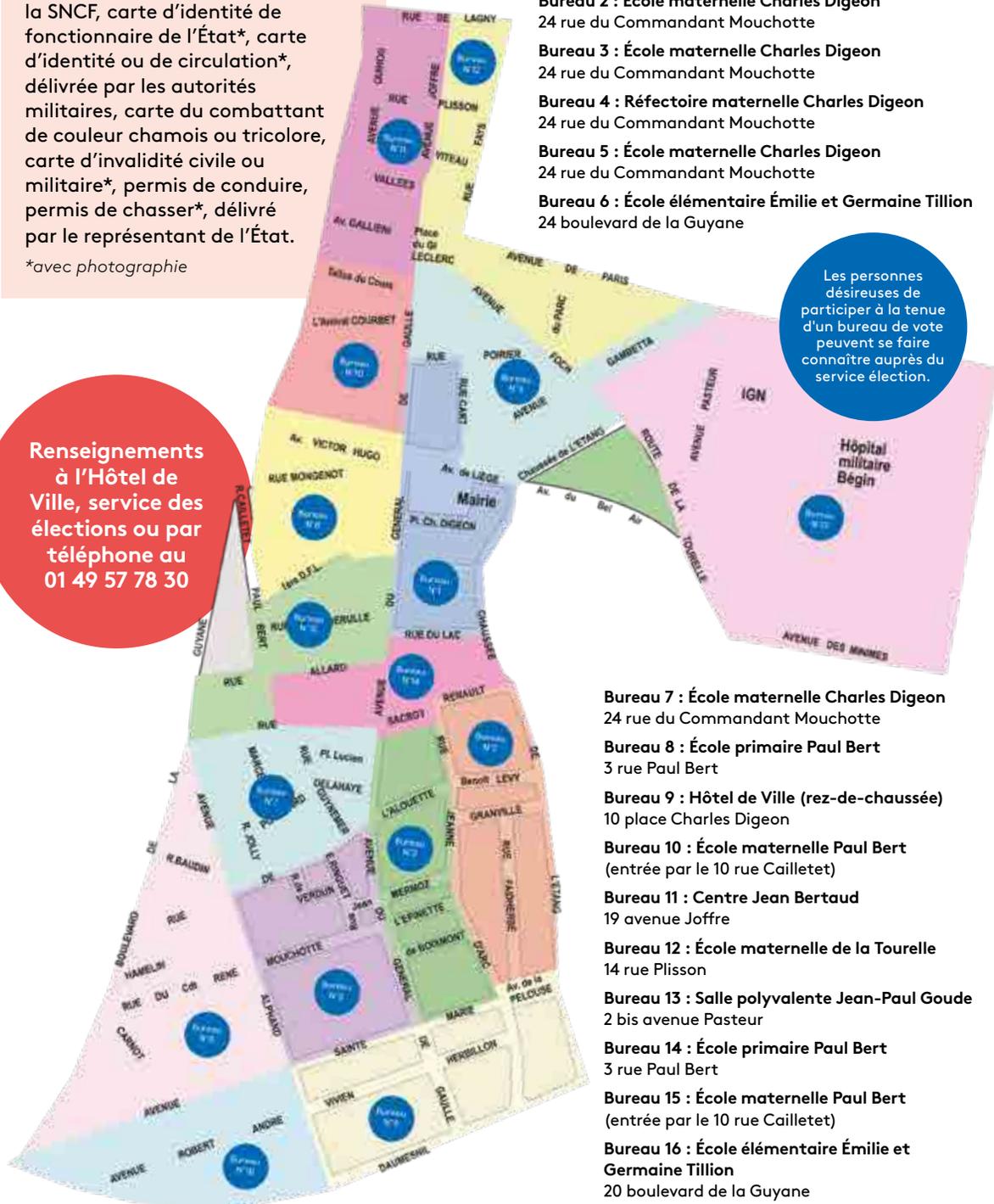
*avec photographie

LES BUREAUX DE VOTE DE SAINT-MANDÉ

- Bureau 1 : Hôtel de Ville (hall d'accueil)**
10 place Charles Digeon
- Bureau 2 : École maternelle Charles Digeon**
24 rue du Commandant Mouchotte
- Bureau 3 : École maternelle Charles Digeon**
24 rue du Commandant Mouchotte
- Bureau 4 : Réfectoire maternelle Charles Digeon**
24 rue du Commandant Mouchotte
- Bureau 5 : École maternelle Charles Digeon**
24 rue du Commandant Mouchotte
- Bureau 6 : École élémentaire Émilie et Germaine Tillion**
24 boulevard de la Guyane

Les personnes désireuses de participer à la tenue d'un bureau de vote peuvent se faire connaître auprès du service élection.

Renseignements à l'Hôtel de Ville, service des élections ou par téléphone au 01 49 57 78 30



- Bureau 7 : École maternelle Charles Digeon**
24 rue du Commandant Mouchotte
- Bureau 8 : École primaire Paul Bert**
3 rue Paul Bert
- Bureau 9 : Hôtel de Ville (rez-de-chaussée)**
10 place Charles Digeon
- Bureau 10 : École maternelle Paul Bert**
(entrée par le 10 rue Cailletet)
- Bureau 11 : Centre Jean Bertaud**
19 avenue Joffre
- Bureau 12 : École maternelle de la Tourelle**
14 rue Plisson
- Bureau 13 : Salle polyvalente Jean-Paul Goude**
2 bis avenue Pasteur
- Bureau 14 : École primaire Paul Bert**
3 rue Paul Bert
- Bureau 15 : École maternelle Paul Bert**
(entrée par le 10 rue Cailletet)
- Bureau 16 : École élémentaire Émilie et Germaine Tillion**
20 boulevard de la Guyane

COVID-19 CONFINEMENT

LES BELLES INITIATIVES AU TEMPS DU CONFINEMENT

Le mois dernier, nous vous proposons de partager les initiatives qui vous ont touchées, que vous avez organisées. Voici ce que la rédaction a reçu.



LES MASQUES DE JACQUELINE ET RACHEL

Vous avez été nombreux à vous mobiliser pour la confection de masques... Difficile de citer toutes les fées qui ont joué de leurs aiguilles. Voici toutefois, un très beau geste qui illustre ce magnifique élan de solidarité, celui de Jacqueline Ulmann qui a confectionné des centaines de masques avec sa fille Rachel en travaillant de 7 à 9 heures tous les jours pendant huit semaines ! Ceux-ci ont été distribués à l'Institut du Val Mandé, au Centre de soins municipal, aux bénéficiaires de la distribution alimentaire de La Croix Rouge, à leurs voisins rue de la 1^{ère} Division française libre, à des associations de Saint-Mandé et d'ailleurs... Et bravo aussi à Mme Legrand qui a confectionné des masques en taffetas ! ✕

Un grand merci à toutes et tous !



LES ACROSTICHES DES CE1 DE L'ÉCOLE PAUL BERT
À l'initiative de leur professeur des écoles, les enfants de CE1 C de l'école Paul Bert ont composé des acrostiches durant le confinement avec l'aide de leurs parents... En voici quelques-uns qu'ils souhaitent partager.

Courage les amis
On va tous rester unis
Ne sortez pas, s'il vous plaît
Feuilletez plutôt des BD
Il faut avoir foi en la science
Ne perdez pas confiance
Ensemble, on va se relever
Merci à nos médecins, infirmiers
Et à ceux qui continuent à travailler
Nous devons être patients
Tout est une question de temps

Coronavirus, à cause de toi :
On reste chez soi
Nous travaillons à la maison
Fini le foot à la télé, le sport et les activités
Interdiction de sortir pour jouer ou se promener
Nous pensons à ceux que tu as contaminés
Et espérons que bientôt, tu seras éradiqué.
Mais en attendant, on reste confiné
Et tous les soirs, à vingt heures
Nous applaudissons tous en choeur
Toutes les infirmières, les soignants et les docteurs.

Coronavirus, tu ne nous auras pas
On sera plus fort que toi
Non, nous ne t'aimons pas,
Faut être patient pour que tu disparaisses
Il faut être très très prudent avec toi
Nous isoler est le seul remède à ce jour.
Et n'oublie pas, tu ne vaincras pas
Ma famille et mes amis me manquent
Etre à la maison, j'en ai assez
Nous nous soutenons
Tous dehors, c'est pour bientôt.

Contraint de rester chez soi,
Obligation de faire attention
Nul
Forcé de faire l'école à la maison
Interminable, trop long,
Nul
Endeillé pour les personnes
Masque tous les jours
Encore des jours et des jours
Nul
Terrible, triste.

MILLON

Ventes aux enchères depuis 1928

JOURNÉES D'ESTIMATIONS GRATUITES

Les mardis

2, 9, 16, 23 et 30 juin

Uniquement sur rendez-vous

« On sait bien vendre et expertiser ce que l'on aime »

Le domaine préféré d'Enora c'est le bijou.

Elle en voit beaucoup, les expertise facilement et actuellement ils ont la cote :

Le cours de l'or est au plus haut, un grand nombre d'acheteurs est prêt à mettre le prix fort pour acquérir diamants, rubis, saphirs, émeraudes, perles fines.

Les bijoux anciens et modernes s'imposent maintenant comme de véritables objets d'art et de collections sur le marché des enchères. Les collectionneurs sont à la recherche de bijoux XIX^e, Art Nouveau, Art Déco, des années 50, des belles pierres et des signatures prestigieuses.

« Tout se vend bien dans le bijou actuellement, il faut en profiter si on a des bijoux que l'on ne porte plus » nous indique la Commissaire-priseur. Pour cela, il suffit de venir la rencontrer, après avoir pris rendez-vous.



Lieu

La Charpente, Atelier - École d'Art
7, rue de l'Amiral Courbet - 94160 Saint-Mandé

Renseignements & Rendez-vous

Maître Enora Alix
06 58 37 94 70 – eaalix@millon.com



ZOOM SUR...

Après deux mois de confinement à la suite de l'épidémie de Covid-19, la vie reprend son cours de manière "presque" normale.

La Ville de Saint-Mandé s'est employée à fournir des masques pour tous avant le 11 mai, a équipé les écoles, les crèches et tout établissement recevant du public de gel hydroalcoolique, a procédé au marquage au sol pour faire respecter les distances sociales, a encadré la réouverture des marchés... Les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école, les parents celui du bureau, les sorties peuvent se faire sans attestation, les commerçants ont rouvert leur boutique et on peut à présent faire des projets de vacances... Toutefois, la lutte contre le Covid-19 ne s'est pas arrêtée au 11 mai et il faut rester vigilant en pratiquant scrupuleusement les gestes barrières.

Tour d'horizon sur ce qui est possible depuis le déconfinement et sur ce qui ne l'est pas encore...

DES MASQUES DISTRIBUÉS À TOUTES ET TOUS

La Ville a organisé une distribution de masques en tissu lavable (respectant les normes en vigueur) pour tous les Saint-Mandéens en amont du 11 mai. Les huit points de distribution correspondaient au secteur géographique des bureaux de vote afin d'assurer la meilleure proximité possible, le minimum de déplacement, le respect des gestes barrières et de distanciation physique.

Ces masques ont permis d'attendre leur présence dans les points de ventes privés et commerciaux.

La distribution a été assurée auprès des personnes ayant plus de 70 ans en priorité, par les membres du conseil municipal. Une distribution a aussi été faite auprès des directeurs d'école afin que les enseignants puissent en bénéficier et aux commerçants des marchés de la Tourelle et de l'Alouette. Au total, quelque 25 000 masques ont été distribués par la Ville.

LE RETOUR À L'ÉCOLE

Un questionnaire/sondage a été envoyé aux parents des enfants fréquentant les écoles saint-mandéennes, le jeudi 30 avril, pour savoir s'ils décidaient ou non de mettre leurs enfants à l'école à la date du 12 mai. 71 % des familles ont répondu à ce sondage et 52 % ont émis un avis favorable au retour de leur enfant à l'école. Le protocole organisationnel et sanitaire s'est donc mis en place entre la Ville et l'Éducation Nationale en tenant compte des directives émises par le Gouvernement, via le Conseil scientifique afin d'offrir aux enfants, aux enseignants et au personnel municipal les conditions optimales pour travailler en toute sécurité.

L'aménagement des classes a été effectué par les agents communaux (balisage, mise à disposition de masques, de gel, consignes pour un lavage fréquent des mains...).

À ce jour, enfants et enseignants sont heureux d'avoir pu reprendre leur programme scolaire malgré ces lourdes contraintes.

L'APRÈS 11 MAI :

1^{er} BILAN

OUVERT OU FERMÉ ?

- **L'accueil unique** aux horaires habituels **OUVERT**
- **Le service social** : le public sera accueilli du mardi au vendredi de 8h45 à 12h. Les rendez-vous concerneront uniquement les situations ne pouvant être traitées par téléphone ou par mail **OUVERT**
- **Le Bel Âge** est FERMÉ AU PUBLIC JUSQU'AU 30 JUIN mais une permanence téléphonique est assurée au 01 49 57 78 32 ou 78 65. **FERMÉ**
- **Enseignement et périscolaire** : la rentrée a eu lieu le mardi 12 mai, uniquement pour les classes de Grande Section de maternelle, CP et CM2 en élémentaire. Les enfants des professionnels de santé ont été accueillis pendant toute la période de confinement et le sont encore quel que soit le niveau de classe. Ces classes fonctionnent par 1/2 groupe le lundi - mardi et jeudi - vendredi, à raison de 15 élèves en élémentaire et 10 enfants en maternelle **OUVERT**
- **Les crèches familiales**, de la Tourelle (30 enfants/semaine), les P'tits Wollémis (20 enfants/semaine) **OUVERT**
- **La Maison de la famille, la Ludothèque, les Ribambins** **FERMÉ**
- **La Médiathèque** ouverte pour emprunter ou retourner des livres à certaines conditions horaires (lire page 25). Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, l'accès à la médiathèque sera restreint et limité à 30 personnes maximum. En parallèle de cette ouverture, la médiathèque poursuit son offre de service dématérialisée **OUVERT**
- **Cresco** : les activités "Espace Coworking - Espace public numérique - Minilab - Commissions CMJ - Accueil projets Jeunesse" reprendront avec un accès limité relatif à la taille des espaces **OUVERT**
- **Le Conservatoire** : les activités se poursuivent à distance. Les enseignants restent mobilisés pour continuer l'offre d'enseignement dématérialisée auprès de tous les élèves. **Les préinscriptions (nouveaux élèves) se dérouleront les 24 et 25 juin 2020** **FERMÉ**

ZOOM SUR...

LE SPORT SOUS CONDITIONS...

Dans la continuité des annonces du Premier ministre et au regard des recommandations du Haut Conseil de la santé publique, il est possible de pratiquer une activité sportive individuelle en plein air depuis le 11 mai, en respectant les règles de distanciation physique, dans les espaces ouverts autorisés et en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire. À ce titre, il sera donc possible de pratiquer des activités physiques/sportives/ludiques au sein de notre ville. Ces activités pourront se faire :

- sans limitation de durée de pratique
- sans attestation
- dans une limite de distance du domicile inférieure à 100 km
- en limitant les rassemblements à 10 personnes maximum
- en extérieur.

Les critères de distanciation spécifiques entre les personnes sont les suivantes :

- une distance de 10 mètres minimum entre deux personnes pour la pratique du vélo et du running / jogging
- une distance physique suffisante d'environ 4 m² pour les activités en plein air type tennis, yoga, fitness, pilâtes par exemple.

Les activités sportives qui ne permettent pas cette distanciation (sports collectifs, sport de combat) ne pourront pas reprendre dans l'immédiat. C'est pour cette raison que les structures sportives municipales (Salle Omnisports, Stade des Minimes, Gymnase Benzoni et Centre Sportif / Piscine) restent fermées jusqu'à nouvel ordre, en attendant les prochaines décisions gouvernementales.

Un nouveau point d'étape sera fait par les Autorités Nationales début juin pour évaluer les modalités de reprise des pratiques sportives en salles et des disciplines qui nécessitent un contact.

PARCS ET JARDINS

Le bois de Vincennes est intégralement ouvert depuis le 11 mai mais les parcs et jardins restent fermés.

DÉPLACEMENTS ET RASSEMBLEMENTS

Des pistes cyclables ont été créées sur l'Avenue de Paris et l'Avenue Gallieni, avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne, en renfort des pistes existantes.

Attention ! LE STATIONNEMENT EST DE NOUVEAU PAYANT DEPUIS LE 11 MAI.

"MOBILISÉS ENSEMBLE AVEC LA RATP" : Un nouveau pacte pour voyager autrement sur les lignes de métro et de RER est mis en place (voir page 21).

À noter que les rassemblements de grande ampleur restent impossibles.

LES ABONNEMENTS PROLONGÉS AU CENTRE SPORTIF

L'abonnement de chaque adhérent au centre Sportif (sur les mêmes prestations) de la durée du confinement qui l'en a privé est prolongé : à la date du dimanche 15 mars inclus, date de premier jour de "fermeture effective de tous les lieux publics non indispensables à la vie du pays" annoncée par le Premier ministre le soir du samedi 14 mars 2020.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

-  **Lavez-vous très régulièrement les mains**
-  **Toussez ou éternuez dans votre coude**
-  **Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le**

SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?

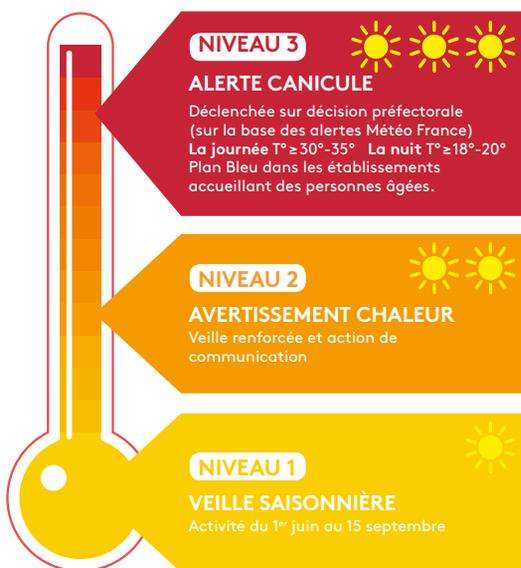


GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000
appel gratuit

Fortes chaleurs et Covid-19

Le Bel Âge, le Centre de Soins, le Service de Soins Infirmiers à domicile et la Police Municipale vous informent sur les mesures à prendre pour se préparer aux fortes chaleurs et lutter contre le Covid-19 !

LES TROIS NIVEAUX D'ALERTE DU PLAN CANICULE



DES GESTES SIMPLES DE BON SENS

- Buvez régulièrement de l'eau tempérée sans attendre d'avoir soif
- Mouillez le corps avec de l'eau tempérée en particulier les avant-bras, la nuque et le front
- Fermez les volets et fenêtres aux heures les plus chaudes de la journée
- Ne buvez pas d'alcool et mangez léger à heure régulière
- Ne prenez pas de bain ou douche froide mais plutôt chaude (vous aurez moins chaud en y sortant)
- Ne faites pas d'efforts physiques et sortez aux heures les plus fraîches.

Plateforme téléphonique
"Canicule info service"
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
ouvert en cas d'épisode de forte chaleur,
tous les jours de 9h à 19h.
Tenez-vous informé des températures en temps réel : www.meteofrance.com/accueil

« Au-delà de 65 ans, le corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C. La température du corps peut augmenter et l'on risque le coup de chaleur (hyperthermie – température supérieure à 40°C avec altération de la conscience). Les personnes âgées sont aussi exposées à l'hyponatrémie (baisse du taux de sodium dans le sang) si elles s'hydratent trop. »
(Source article Le Monde)

Covid 19, poursuivons nos efforts !

Le Bel âge est à votre disposition pour vous proposer une aide pour vos courses ainsi que des repas à domicile (tél. 01 49 57 78 32 ou 78 65) et répond avec votre Centre de Soins Municipal à vos questions sanitaires.

Au moindre doute sur d'éventuels symptômes, contactez votre médecin traitant, prenez rendez-vous sur Doctolib ou appelez le 15.

N'hésitez pas à solliciter votre pharmacie qui peut vous livrer vos médicaments.

ET SURTOUT PROTÉGEZ-VOUS EN ADOPTANT LES GESTES BARRIÈRES !



FORMULAIRE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE



Prévention canicule

Inscription sur la liste de veille du Plan d'Alerte et d'Urgence Départementale 2020
Si vous étiez inscrit (e) sur le registre 2019 et que vous souhaitez maintenir votre inscription pour 2020, il est nécessaire de renvoyer ce formulaire

Cadre réservé à l'administration : N° foyer Millésime : _____



BÉNÉFICIAIRE

Madame Monsieur

Nom..... Prénom.....

Date de naissance /...../.....

Adresse

Code immeuble Étage..... Téléphone :/...../...../...../.....

SITUATION FAMILIALE

Seul En couple En famille

QUALITÉ

Êtes-vous une personne :

- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne adulte handicapée

MODE DE DÉPLACEMENT

Seul(e) Canne Fauteuil roulant Déambulateur Immobilisé(e)

PÉRIODES D'ABSENCES PRÉVUES

Entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 2020.....

Entre le 1^{er} décembre 2020 et le 28 février 2021.....

ENTOURAGE FAMILIAL ET AMICAL, PROCHES AIDANTS

Nom/Prénom..... Lieu..... Téléphone :/...../...../...../.....

Nom/Prénom..... Lieu..... Téléphone :/...../...../...../.....

Nom/Prénom..... Lieu..... Téléphone :/...../...../...../.....

Il est rappelé aux familles ou aux proches qu'une telle procédure ne dispense pas de prendre fréquemment des nouvelles personnes qui sont inscrites lorsque le plan grand froid ou le plan canicule est déclenché.

PRISE EN CHARGE SANITAIRE ET SOCIALE

Médecin traitant : Téléphone :/...../...../...../.....

Infirmière (SSIAD, CSI, Libérale) : Nombre de passages :



Téléphone :/...../...../...../.....

Assistant(e) social(e) Oui Non Nom Téléphone :/...../...../...../.....

Aide à domicile Oui Non Nom Téléphone :/...../...../...../.....

Repas à domicile Oui Non Nom Téléphone :/...../...../...../.....

Téléassistance Oui Non Nom Téléphone :/...../...../...../.....

Soutien psychologique Oui Non Nom Téléphone :/...../...../...../.....
(Professionnel, ami(e), voisin)

SI LA DEMANDE D'INSCRIPTION EST FORMULÉE PAR UN TIERS

Qualité Nom/Prénom

Lien

Adresse

Téléphone :/...../...../...../.....

FACULTATIF

Gardien Oui Non Nom Téléphone :/...../...../...../.....

IMPORTANT

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé (e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas du déclenchement du plan canicule.

Je demande à figurer sur le registre nominatif municipal afin d'être contacté (e) en cas de déclenchement par la Préfecture du plan Canicule.

Je suis informé (e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur demande écrite de ma part à : Monsieur Le Maire Hôtel de ville, 10 Place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

En cas d'absence non signalée, sans réponse de votre part, il peut être fait appel aux services d'urgence.

Fait à :le/...../.....

Nom : Prénom : Qualité :

Signature :

Formulaire à retourner à :

**Monsieur Le Maire Hôtel de Ville, 10 Place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé ou
secretariat-particulier@mairie-saint-mande.fr**

MENTIONS LÉGALES

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 30 JUIN 2004

Conformément aux dispositions de la loi du 30 juin 2004 modifiée le 1^{er} janvier 2013 et des articles L 116-3 et L123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, et les articles L2212-2 et L2212-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit assumer, sur le territoire de sa commune, ses obligations de mise en oeuvre des mesures de sauvegarde vis-à-vis de ses administrés. Ainsi, les communes ont mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. Il assigne au Maire quatre missions :

- informer ses administrés de la mise en place du registre
- collecter les demandes d'inscription
- en assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité
- le communiquer au Préfet à sa demande, en cas de déclenchement du PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE (canicule, grand froid, épidémie)

Pour ce faire, les personnes vulnérables et fragiles sont incitées à s'inscrire sur les registres communaux. Le Maire pourra utilement s'appuyer sur les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JUILLET 1978

Les registres nominatifs créés au titre du recueil d'informations visé à l'alinéa précédent sont tenus dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 9 juin 2008 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'accès et de correction des données nominatives est assuré conformément aux dispositions de la loi précitée. Ces données nominatives ne peuvent être consultées que par les agents chargés de la mise en oeuvre de ce recueil et de celle du PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE visé à l'article L.116-3. La diffusion de ces données à des personnes non autorisées à y accéder ou leur détournement sont passibles des peines prévues aux articles 226-16 à 226-24 du code pénal.



La Lettre du Notaire



Maître
Julien CELLARD
Notaire à
Saint-Mandé

L'acte authentique avec comparution à distance

Chers Saint-Mandéens, Chère Saint-Mandéennes,

Nous espérons que vous allez bien et que cette nouvelle étape dans la sortie de cette crise sanitaire, depuis la fin du confinement, a été franchie au mieux pour chacun de vous tous.

Pour vous permettre de continuer à signer vos actes d'acquisition ou de vente, vos actes de transmission familiale (donation simple ou donation-partage), tout en vous assurant un maximum de sécurité d'ordre sanitaire, et en limitant du mieux possible vos déplacements, le gouvernement a pris un décret, publié le 4 avril dernier, autorisant les signatures électroniques en « comparution à distance ».

Avec ce nouvel acte authentique de comparution à distance, nous franchissons une nouvelle étape.

Par exemple, si vous souhaitez signer avec vos enfants un acte de donation, mais que vous ne souhaitez pas vous déplacer par mesure de sécurité sanitaire, nous pouvons désormais par le système visio-conférence agréé par le Conseil Supérieur du notariat, recueillir votre consentement à distance, ainsi que celui de vos enfants, et cela quel que soit votre lieu de situation à tous.

Nous procédons à la lecture de l'acte à distance, de manière simultanée. Il convient pour cela que vous disposiez d'un ordinateur

ou d'une tablette avec micro et d'une webcam, d'un téléphone portable ou fixe pour pouvoir effectuer la « signature électronique de l'attestation de recueil du consentement ».

Une fois le rendez-vous effectué ensemble en visio-conférence, nous signons alors l'acte après avoir recueilli votre consentement à tous, à distance !

Cette comparution à distance permet ainsi de signer aussi et surtout tous les actes dits « solennels » (contrat de mariage, acte de donation, acte d'hypothèques), sans que vous ayez l'obligation de vous rendre « en présentiel » chez votre notaire, si cela n'est pas votre souhait pendant cette période.

Nous restons mobilisés pour vous apporter toute l'assistance nécessaire pendant cette sortie de crise, et continuer à assurer au quotidien notre mission de service public.

N'hésitez donc pas à nous contacter par téléphone, ou courriel, pour toutes questions qui vous préoccupent en ce moment, et qui nécessiteraient des réponses et conseils de notre part.

Bon courage à tous !

Julien CELLARD
julien.cellard@paris.notaires.fr

Retrait des passeports et CNI

Le retrait des cartes nationales d'identité et des passeports est possible depuis le 11 mai. Un SMS a été envoyé à toutes les personnes dont le passeport et/ou la CNI étaient en attente en mairie pour les avvertir que le retrait de ces documents était à nouveau possible.

Le retrait des documents se fait sans rendez-vous auprès du service de l'Accueil unique. Pour celles et ceux qui avaient des rendez-vous pendant la période de confinement, ils peuvent se présenter en mairie avec un justificatif de domicile pour reprendre rendez-vous de manière prioritaire.

Appel aux dons

Afin de venir en aide aux plus vulnérables et aux familles en difficulté, et pour compléter ce qui a été généreusement offert par les Saint-Mandéens lors de la collecte alimentaire, la Ville de Saint-Mandé, via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), lance un appel aux dons, les effets de la crise risquant d'être longs.

Ceux-ci permettront d'acheter les aliments frais et du ravitaillement divers mais également de participer, dans le cadre des règlements en vigueur, au paiement des factures d'électricité, d'eau... des personnes les plus en difficulté. Les chèques libellés à l'ordre du "Trésor Public" peuvent être déposés dans une enveloppe fermée, dans la boîte aux lettres située sur la grille de l'Hôtel de Ville de Saint-Mandé. Merci à tous !



ENQUÊTE CONFIDENCES

Confinement des personnes âgées à domicile durant l'épidémie de Covid-19

OBJECTIFS

Recueillir le sentiment et le vécu des personnes retraitées d'Île-de-France durant la période de confinement et comprendre son impact aux plans psychologique et social. Cette enquête vise également à apporter des pistes d'amélioration pour la gestion de l'après crise.

PUBLIC VISÉ

Personnes franciliennes retraitées de plus de 60 ans et confinées dans leur domicile habituel.

MÉTHODOLOGIE



Questionnaire en ligne de 15 min

<https://form.dragnsurvey.com/survey/r/1cb7acbb>

Les données sont confidentielles et les réponses sont anonymisées.



Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, l'équipe de Gêron'd'if se tient à disposition pour organiser des **passations du questionnaire par téléphone** sur rendez-vous.

En savoir plus 



33 rue du Fer à Moulin 75005 PARIS - Tél. : 01 85 78 10 10



contact@gêron'dif.org | www.gêron'dif.org

EAU SOLIDAIRE, UN DISPOSITIF D'AIDE AUX USAGERS LES PLUS DÉMUNIS

Les populations les plus fragiles sont les plus impactées par les conséquences de la pandémie et ses répercussions économiques. Plusieurs dispositifs d'aide existent dont un, peut-être moins connu : Eau Solidaire.

Le dispositif Eau Solidaire a été créé en 2011 et il prévoit que 1 % des recettes du Service public de l'eau est consacré à des actions à destination des foyers en situation de fragilité financière. En cette période exceptionnelle, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France et son délégataire Veolia Eau Ile-de-France incitent celles et ceux qui auraient des difficultés à mobiliser ce dispositif.

EAU SOLIDAIRE EN PRATIQUE

Cette aide est portée par les Centres communaux d'action sociale (CCAS) et accessible aux abonnés du Service public de l'eau, aux foyers payant l'eau dans leurs charges (habitat social...). Elle peut aussi intervenir par le biais du Fonds de Solidarités pour le Logement (FSL - aide paritaire avec le Conseil départemental).

Des solutions personnalisées sont proposées. Pour en savoir plus, prenez contact avec le CCAS :

**10, place Charles Digeon
Hôtel de Ville de Saint-Mandé
Contact : 01 49 57 78 52**



RATP Mobilisés Ensemble COVID-19

Un nouveau pacte pour voyager autrement sur nos lignes

NOS ENGAGEMENTS	VOS NOUVEAUX REFLEXES VOYAGEURS
<p>Agents équipés de masques pour vous accueillir en toute sécurité</p>	<p>Respectez tous les gestes barrières, portez un masque sur tout le réseau et respectez la signalétique de distanciation physique</p>
<p>Une signalétique adaptée déployée pour favoriser la distanciation physique</p>	<p>Ne buvez pas et ne mangez pas tout le temps de votre trajet</p>
<p>Des distributeurs de gel hydroalcoolique mis à disposition progressivement dans l'ensemble de nos stations et gares</p>	<p>Signalez tout défaut de propreté à nos agents ou sur l'appli RATP</p>
<p>Nettoyages désinfectants quotidiens de nos véhicules et de nos espaces avec des produits virucides</p>	<p>Achetez et rechargez à distance vos titres de transport grâce à l'appli RATP</p>
<p>Information trafic actualisée en temps réel sur l'ensemble de nos canaux de diffusion</p>	<p>Évitez les heures de pointe si possible</p>
<p>Plus d'infos sur ratp.fr</p>	<p>Limitez vos déplacements au strict nécessaire et privilégiez des solutions de mobilité alternatives</p>

LA RATP EST GARANTIEE DE MOBILITEE SINCE **Île-de-France** mobilités

VIE ÉCONOMIQUE

ÉPHÉMÈRE

Venez à la rencontre de créateurs qui vous proposeront un objet unique : le vôtre !

CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOS-VENTES

Boutique au 37 avenue du Général de Gaulle



Du 1^{er} au 7 juin

Les créateurs ont du talent

Vêtements, bijoux, accessoires fait main
Marie-Pierre K



Du 8 au 14 juin

HD Créations

Bijoux en argile polymère
Hélène GARCIA-DUTHILLEUL

Les petits pois sucrés
Accessoires pour bébés, kimonos, objets de décoration

Déborah DUPUIS-CHOLET



Du 15 au 21 juin

Orimono
Vêtements et accessoires en tissu japonais
Guillemette KASPI



Boutique au 24 avenue du Général de Gaulle



Les artisans créateurs de l'association "Le petit marché responsable" sont heureux de vous accueillir à nouveau dans leur jolie boutique : vêtements, bijoux et accessoires sont proposés par des acteurs économiques et culturels engagés dans des actions éco-responsables et de développement durable... Poussez la porte et offrez des cadeaux qui ont du sens !

Du 22 au 28 juin

Diverz et verrier

Bijoux en verre de Murano
Nicolas PERMEZEL



Bagaki

Bagagerie à partir de kimonos
Martine MONSANG

Kimono rikiki

Kimonos pour enfants
Yuriko ASHIBA



Du 29 juin au 5 juillet

Aby Gardner

Prêt-à-porter féminin et bijoux
Laurent LOPEZ



La case d'Estelle

Chapeaux et casquettes
Estelle GUERIN



BIENVENUE À...



Sandie Berros
"Espace finance"
Agence immobilière
22, rue de Bérulle
Tél. 06 63 71 37 65



Alexandre Grosse
"Zill services"
(casques motos, accessoires et technologies pour 2 roues)
97, avenue de Paris
Tél : 01 76 50 70 60



Louis Leclercq
"Planet sushi"
Restaurant rapide
8, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 41 93 93 93

Ouverture des marchés

Les marchés de La Tourelle et de l'Alouette sont ouverts **MAIS** avec les conditions de sécurité sanitaires et physiques, gestes barrières, distanciation sociale et masques.

Marché de La Tourelle : le jeudi et le dimanche de 8h à 13h

Marché de l'Alouette : le mardi et le vendredi de 8h à 13h



Caffé shop l'Italie dans votre assiette

Du Piémont à la Toscane en passant par la Sicile, de Milan à Naples via Rome, les terroirs italiens recèlent de richesses culinaires... Caffé shop, installé à Saint-Mandé depuis le 2 mars dernier, vous propose un tour d'Italie gastronomique.

Ouvert le 2 mars, confiné le 15 mars... c'est évidemment un coup dur pour Raffaele Battaglia et son associé Gianpaolo Camarca. Si les options de restauration "sur place" et "à emporter" étaient prévues, seule la deuxième s'est pour l'instant concrétisée. Ils espèrent pouvoir rouvrir très vite les portes de leur restaurant flambant neuf et ravir les papilles de leur clientèle avec une cuisine italienne du terroir bio avec option sans gluten...

UN LARGE CHOIX DE PIZZAS ET PÂTES FAITES MAISON

À la lecture de la carte, on retrouve bien sûr les pizzas dont on connaît le nom : la calzone, celle aux quatre fromages... toutefois, « toutes ont été réinventées à partir des produits et des techniques existantes » précise Raffaele. Celle à la crème de truffe ou la pizza cyclope au thon, mozzarella, œuf, sauce tomate et persillade... ne sont toutefois pas sur toutes les cartes ! Autre originalité : des pizzas en forme de cœur « C'est un peu notre marque de fabrique, l'image de nos restaurants » précise notre restaurateur. Aussi bonnes qu'en Italie, elles sont proposées à des prix raisonnables allant de 9 à 13 euros (+ 2 euros sans gluten). Elles sont aussi proposées à la part, pour celles et ceux qui voudraient faire l'expérience de plusieurs saveurs ! Côté pâtes, les tagliatelles aux œufs sont en bonne place suivies de près par les linguines, les gnocchis de pommes de terre, les fusillis...

L'ITALIE DANS UNE PETITE CUILLÈRE

Comment ne pas craquer pour le traditionnel tiramisu crémeux, le mascarpone aux fruits rouges (Cheesecake) ou encore l'onctueuse mousse au chocolat ? À moins que vous ne préfériez la tarte au citron meringuée !

« Il y a un dessert que j'affectionne, c'est la tarte tatin. Ce n'est pas une spécialité italienne mais je me suis fait un point d'honneur à la faire à ma façon ! » dit en riant Raffaele.

LIVRAISONS À DOMICILE

Pour commander rien de plus simple, il suffit de se connecter sur le site de Deliveroo et de faire votre sélection (vous pouvez aussi appeler le restaurant). Les commandes sont livrées en général dans les 20 à 30 minutes qui suivent. Cela dit, les deux associés sont pressés d'accueillir leurs clients et de leur faire découvrir un concept qui plaît beaucoup : lorsque la commande est prise, l'hôtesse remet un petit boîtier qui signale quand le plat est prêt ! Il suffit ensuite de venir le chercher au comptoir, ce qui permet de respecter les gestes barrières, les clients restant à bonne distance les uns des autres. ✖

CAFFÉ SHOP

67, AVENUE DE PARIS

TÉL. 01 45 73 91 22

HORAIRE D'OUVERTURE : DU MARDI AU DIMANCHE DE 11H À 22H30 DÈS L'ANNONCE DE LA RÉOUVERTURE DES RESTAURANTS.

PROPRETÉ

Où sont les poubelles du Bois de Vincennes ?

Plusieurs élus viennent d'alerter Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris sur la propreté aux abords du bois de Vincennes. Ils font écho au courrier de notre Maire Patrick Beaudouin qui, le premier lui a fait part de son indignation sur ce sujet.

Incompréhension, colère et ras-le-bol des riverains du Bois de Vincennes sont partagés par les élus des communes de Fontenay, Charenton, Joinville, Vincennes et bien sûr Saint-Mandé face aux déchets qui s'amoncellent autour des poubelles (quand il y en a), souvent au pied de celles-ci car trop petites ou pire carrément en vrac sur les trottoirs, contre les immeubles.

Les élus de ces communes limitrophes du Bois se sont associés au courrier de Patrick Beaudouin demandant de remédier à ce lourd dysfonctionnement. Olivier Dosne, Maire de Joinville-le-Pont, conseiller régional et président du comité des villes riveraines du Bois a lui aussi envoyé un courrier à la Mairie de Paris faisant état de sa « forte préoccupation quant à la gestion sanitaire de la réouverture de cet espace boisé ».

REMETTRE DES POUBELLES DANS LE BOIS

« Les poubelles ont été enlevées dans le Bois, sous prétexte que les gens doivent repartir avec leurs déchets. Résultat, c'est à nos équipes de voirie ramasser ces tas amoncelés dans nos rues. Nous devons en plus en supporter le coût » explique Patrick Beaudouin.



Quelques containers ont été installés à la sortie et entrée des allées du Bois... sous les fenêtres des riverains ! « alors que notre règlement de voirie exige qu'ils soient rentrés dès le passage de la collecte » renchérit notre élu.

Le courrier envoyé demande donc expressément de faire remettre des poubelles à l'intérieur du Bois avec un système de collecte approprié à la grande fréquentation de ces espaces collectifs. La Ville suit de près ce dossier. ✕

MÉMO DES COLLECTES DES DÉCHETS

Collecte des ordures ménagères : lundi, mercredi et vendredi matin*

Collecte des recyclables (multi matériaux) : jeudi matin*

Collecte du verre :

- mardi matin pour le secteur 1 (semaine paire)
- mardi matin pour le secteur 2 (semaine impaire)

Collecte des encombrants : le 1^{er} jeudi matin du mois*

Pensez aussi à la déchèterie mobile !

À Saint-Mandé

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 13h, rue Cailletet, devant l'école Paul Bert.

Le 3^e mercredi du mois de 9h à 13h, place de la Libération (marché de l'Alouette)

Vous avez aussi accès aux déchèteries mobiles de Vincennes

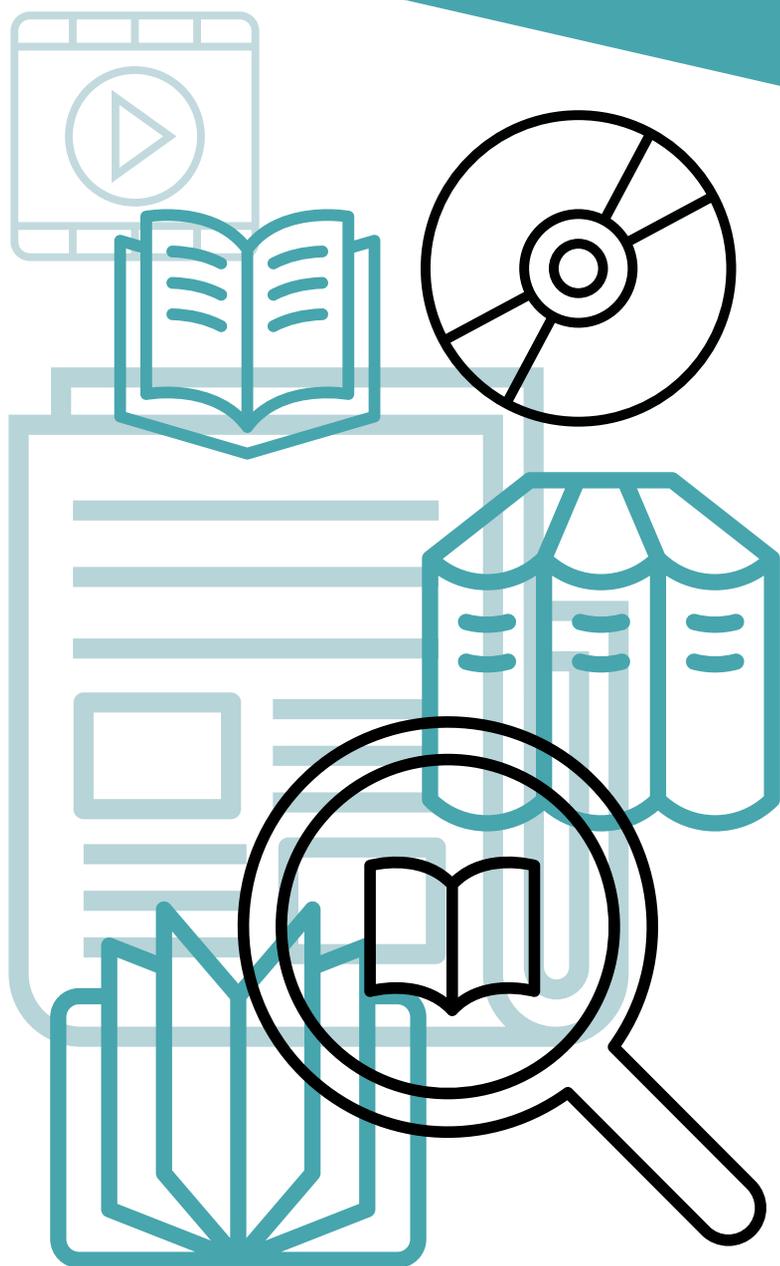
Le 2^e samedi du mois (matin) : place Renon

Le 3^e samedi du mois (matin) : place Carnot

Le 4^e mercredi du mois (après-midi) : place Diderot

Pour toute question, appelez les services techniques de la Ville au 01 49 57 78 80 ou via le site de la Ville : www.saintmande.fr (Espace citoyen).

LOISIRS & CULTURE



LA MÉDIATHÈQUE VOUS INFORME...

Depuis le 18 mai, il est possible de se rendre à la Médiathèque pour emprunter et/ou retourner des documents.

Les horaires sont les suivants :

Les mercredis et vendredis de 14h à 17h et le samedi de 10h à 13h.

Ouverture également les dimanches 7 juin et 5 juillet de 10h à 13h.

Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, l'accès à la Médiathèque est restreint et limité à 30 personnes maximum. Une attente sera organisée à l'extérieur de la structure.

Toute personne souhaitant emprunter ou rendre des ouvrages devra être munie d'un masque.

En parallèle, la médiathèque poursuit son offre de services dématérialisée en libre accès via www.mediatheque.mairie-saint-mande.fr

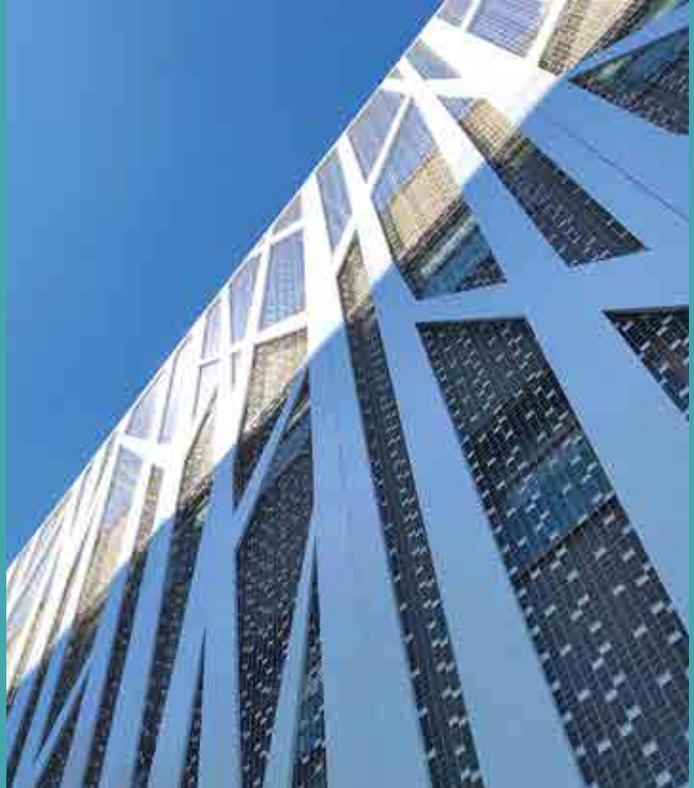
SAISON CULTURELLE 2020-2021

La direction de l'action culturelle a poursuivi, durant le confinement, la mise au point d'une nouvelle saison pour tous les goûts et toutes les envies. Musique, expos, propositions artistiques diverses, théâtre, danse, échanges avec les artistes... seront au programme avec pour fil conducteur, le voyage.

Ce mot évoque à lui seul l'évasion, les rencontres, la découverte, le plaisir... la liberté et la promesse de nouveautés et de surprises. Toute l'équipe a évidemment hâte de les partager avec vous...

La présentation de cette prochaine saison culturelle est naturellement à mettre au conditionnel, toutefois, une date est pour le moment avancée... celle du **SAMEDI 26 SEPTEMBRE.**

Des précisions vous seront données dans les colonnes des prochains SMI. ✕



FESTIVITÉS

JUIN EN BERNE

Chaque année, le mois de juin est un mois festif. Hélas 2020 déroge à ce principe, la faute à un virus qui nous empoisonne la vie et nous prive de nos traditionnels moments de convivialité...

Et oui, nous attendons tous le mois de juin avec impatience car il est synonyme de fêtes : fêtes dans les écoles pour marquer la fin de l'année scolaire, fête de l'été avec nos commerçants saint-mandéens qui sortent leurs étals dans les rues où se presse une foule de promeneurs, fête de la musique avec les élèves du Conservatoire et la venue d'un groupe de musique qui met l'ambiance en soirée... L'an dernier, c'est le groupe Funky Delay qui pendant deux heures a fait le show. Cette année, c'est un concert spectacle "The blues brothers" qui était au programme avec "The Eightkillers"...

Autres manifestations qui vont nous manquer : la semaine de l'Art Contemporain, la Journée Loisirs Aventures Belle Étoile organisée par notre Conseil municipal Jeunes (lire page 6) et puis bien sûr le week-end de l'Art abordable...

Toutes ces festivités nécessitent un travail d'organisation colossal de la part des services municipaux, des intervenants, des exposants, des élus, des associations, des commerçants... il sera donc difficile de les réorganiser au pied levé en septembre. À suivre. ✕

L'oblitération
Premier jour du
22 mai sera
disponible pendant
une durée de
6 mois.

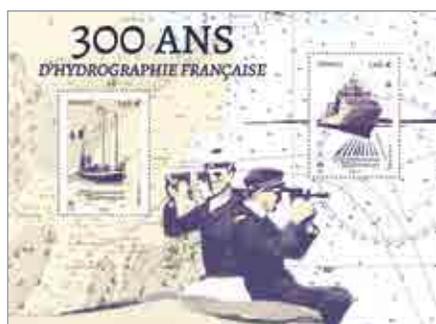
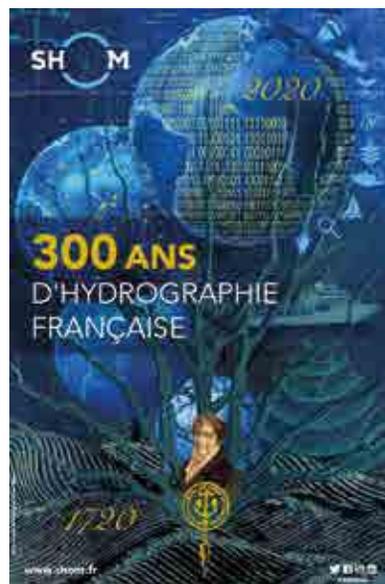
TIMBRES DE COLLECTION

Des timbres commémoratifs 300 ans d'hydrographie française

Le 25 mai dernier, La Poste a émis un bloc de timbres à l'occasion de la célébration de 300 ans d'hydrographie française. Ceux-ci seront disponibles le 8 juin avec oblitération Premier jour du 22 mai.

La France, mesurant très tôt les enjeux de la connaissance des océans, a été le premier État à se doter d'un service hydrographique national. Le 19 novembre 1720 était créé le Dépôt des cartes et plans de la marine, dont le Shom, service hydrographique national, est l'héritier. Une partie du personnel est d'ailleurs présent à Saint-Mandé.

C'est pourquoi, divers événements ont été organisés depuis février dernier pour célébrer cet anniversaire, dont deux à Saint-Mandé : une exposition interactive au Géoroom à l'IGN où il était possible de sentir l'odeur de la mer, d'écouter des sons enregistrés sous l'eau, de toucher des fonds sous-marins, de découvrir des cartes marines datant du XVIII^e siècle... et une autre composée de photos présentées sur les grilles du jardin Alexandra David-Néel. L'exposition au Géoroom est prolongée jusqu'au 28 août pour permettre, dès que cela sera possible d'accueillir à nouveau le public.



carte avec un feuillet inséré qui comprend deux timbres non oblitérés (Tirage à 30 000 exemplaires).

Un document philatélique* est proposé au prix de 6 €. Il comprend deux timbres oblitérés.

*Création timbre et souvenir Marion Le Bec d'après photos ©Shom.

L'oblitération Premier jour, le bloc et le souvenir seront disponibles à partir du 8 juin à La Poste de Saint-Mandé, sur www.laposte.fr/boutique et au Carré d'Encre, 13 bis rue des Mathurins à Paris, entre autres. ✕

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.shom.fr/fr/300_ans

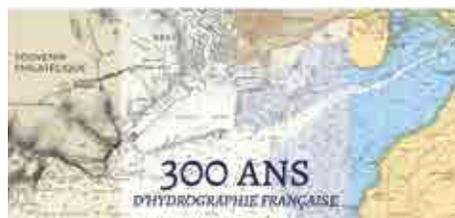
AVIS AUX COLLECTIONNEURS !

Plusieurs timbres sont mis en scène dans différents documents :

Un bloc de deux timbres*. (Tirage de 350 000 exemplaires).

Les illustrations sont signées Marion Le Bec. La valeur faciale de chaque timbre est de 1,40 € (lettre internationale). Le prix de vente est de 2,80 €.

Un souvenir philatélique* est proposé au prix de 6,50 €. Il est constitué d'une



LA PASSERELLE DE SAINT-MANDÉ

En mai, fais ce qui te plaît... mais pas tout à fait !

La parole à Claire PALLIERE, la présidente

« Ouf ! Un peu d'autonomie retrouvée : plus d'autorisation écrite pour aller acheter une baguette, plus de kilométrage limité pour faire sa petite promenade matinale.

On étouffe dans son masque, on ne peut ni partir au bord de la mer ni boire un café au bar avec ses copains mais... un vent de liberté souffle sur Saint-Mandé.

Un peu frais pour l'instant, le vent, mais il nous promet des jours meilleurs.

Et LA PASSERELLE ? Certains restent enfermés, d'autres prudents, d'autres se sentent pousser des ailes.

Nous vous proposons d'attendre les consignes nationales du 2 juin pour annoncer (peut-être) de quelle façon nos activités peuvent reprendre.



Des adhérents se retrouvent pour marcher (à bonne distance, avec un masque), d'autres pour pédaler, d'autres pour boire un thé à la maison. LA PASSERELLE, c'est une association qui vise à créer des liens : si les Passerelliens se retrouvent entre eux, notre but

est atteint ! Mais pour l'instant, tout cela reste sous la responsabilité de chacun.

À chaque personne de savoir jusqu'où elle peut supporter le manque de relations sociales, le déficit d'exercice, la privation d'espace.

À chaque personne de savoir ce qui est bon pour sa santé et celle des autres.

Restez cependant prudents, nous tenons à vous !
À très bientôt ! » ✕

**Plus de détails sur www.passerelle94160.fr
Renseignements au 07 50 63 13 77 - Contact
adhésion au 06 81 97 58 73**

La Charpente

Les cours ont repris à La Charpente en respectant l'ensemble des mesures sanitaires recommandées. Au maximum, seuls neuf élèves sont accueillis par cours adultes et cinq par cours enfants dans chaque discipline : peinture, modelage et bandes dessinées. Il est nécessaire de s'inscrire à l'avance en demandant le lien DOODLE par mail pour respecter ce nombre restreint de participant. Pour ceux qui le désirent, les cours vidéo enfants et adultes sont disponibles sur le site ou sur la chaîne YouTube : la charpente école d'art

Plus d'infos sur Lacharpente.com, sur Facebook ou Instagram.

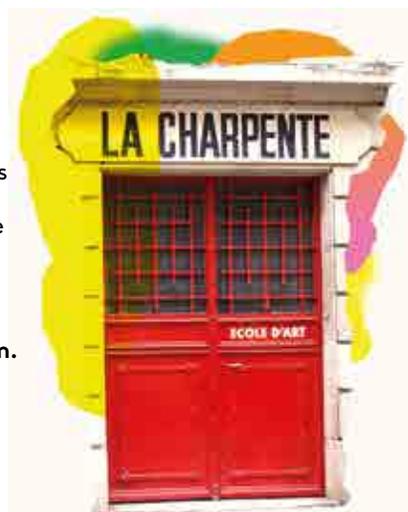
Contact : Marilou Lantieri

1, rue de l'Amiral Courbet

Tél. 01 48 08 46 30

contact@lacharpente.com

www.lacharpente.com



HANDBALL

Les résultats de la saison



La Fédération Française de Handball a décidé l'arrêt définitif de l'ensemble des championnats nationaux, régionaux et départementaux pour la saison 2019-2020, le 23 mars dernier, en raison de l'épidémie de Covid - 19.

Voici donc le bilan pour l'ensemble des collectifs de l'ASM Handball.

POUR LES SÉNIORS

L'Équipe Première en Nationale 3 finit à la 4^e place de sa poule à 4 longueurs de la deuxième place. Les Orange et Bleu terminent la saison avec la meilleure défense de leur poule, et 6^e au total sur les 97 équipes que comptent le championnat. Ils évolueront donc de nouveau en Championnat de France la saison prochaine et ce pour la 40^e saison consécutive...

L'Équipe Réserve obtient elle, la montée en Honneur Régional, en tête avec 4 points d'avance et présentant un bilan de 10 victoires et 2 défaites, c'est tout naturellement qu'ils ont gagné leur billet pour évoluer à l'étage supérieur la saison prochaine. Ils joueront donc la saison prochaine sur tout le territoire francilien.

L'Équipe 3 obtient elle aussi sa montée. Elle jouera l'an prochain en première division départementale (niveau de jeu que vient juste de quitter l'Équipe Réserve). C'est une belle récompense pour cette équipe composée de joueurs fidèles au club depuis longtemps.

CHEZ LES JEUNES

Les Moins de 18 ans (1) ont évolué en Excellence Régional où ils ont terminé à la 8^e place. Ils ont affronté généralement des équipes plus expérimentées qu'eux, un apprentissage délicat mais ô combien important pour nos joueurs en vue de la saison à venir.

Les Moins de 18 ans (2) ont terminé 9^e en Excellence Département.

Les Moins de 15 ans (1), après avoir loupé de très peu la qualification au niveau régional en début de saison, se sont bien repris en Excellence Départemental puisqu'ils terminent à la deuxième place avec 8 victoires et 2 défaites.

Les Moins de 15 ans (2) finissent 3^e en Deuxième Division Départementale.

Les Moins de 13 ans (1) s'adjugent eux la deuxième place en poule A avec 6 victoires et 2 défaites. Ils étaient également toujours en course dans le challenge régional et donc parmi les 24 meilleures équipes de la Région Ile-de-France.

Les Moins de 13 ans (2) finissent 6^e en poule C.

Les Moins de 13 ans (3) ont survolé leur championnat en finissant à la 1^{ère} place de la poule E avec 7 victoires en 7 matches.

Les Moins de 11 ans (1) ont terminé à la 6^{ème} place dans un championnat très homogène

Les Moins de 11 ans (2) finissent 4^e en poule C.

Les Moins de 11 ans (3) terminent 6^e en poule E

Les Moins de 11 ans (4) terminent 4^e en poule G.

Nous espérons pouvoir vous retrouver au gymnase André Benzoni, le plus rapidement possible pour vivre ensemble une nouvelle saison sportive. ✕

FOOTBALL

LA SAISON 2020-2021 EN PRÉPARATION

Top départ pour les inscriptions au Football Club de Saint-Mandé pour la saison 2020-2021.

La saison a été interrompue de façon brutale par les événements exceptionnels que nous connaissons. Ceux-ci ne doivent pas nous empêcher de préparer l'avenir, notamment les activités sportives dont nous ou nos enfants avons besoin et que nous apprécions. Le Football Club de Saint-Mandé démarre à partir du mois de juin les inscriptions pour la saison prochaine sur son site www.saint-mande-foot.com, sans avoir à se déplacer dans la période actuelle, afin de pouvoir commencer dans de bonnes conditions dès le mois de septembre 2020 si possible.

De plus, pour encourager la réinscription des adhérents de la saison 2019-2020, le Bureau Directeur du FCSM a décidé d'une réduction du montant de leur cotisation forfaitaire annuelle pour la saison 2020-2021. Dès que les conditions le permettront, le FCSM organisera à nouveau ses stages de foot pour les enfants pendant les vacances scolaires. ✖

Suivez toute l'actualité du FCSM sur son site www.saint-mande-foot.com pour être informé.



ASSOCIATION SPORTIVE « OMNISPORTS »
En Route pour la Saison
2020 / 2021

Après un arrêt total des activités de la saison 2019/2020,
La Saint Mandéenne prépare la rentrée
avec de nouveaux moyens adaptés à la conjoncture actuelle

INSCRIPTIONS

A partir du **15 juin**
pour les **réinscriptions**

A partir du **22 juin**
pour les **nouveaux adhérents**

A partir du **29 juin**
pour l'**école de natation**

2 POSSIBILITÉS

En ligne sur **www.lasaintmandeenne.fr**
Paiement uniquement par carte bancaire
ou

Dans le hall de CRESCO, 4 Avenue Pasteur
du lundi au vendredi de **10 h à 12 h** et de **14 h à 18 h**

Paiement uniquement en chèque ou espèces. (pas de carte bancaire)
1 Seule personne par famille, masque obligatoire, stylo personnel



Daniel - Séverine - Patrick
01 46 82 85 02
4 avenue Pasteur - 2ème étage
94160 Saint-Mandé

COMMÉMORATIONS



Par mesures de précaution, les cérémonies d'hommage suivantes ne pourront avoir lieu. Seuls quelques élus et représentants des associations viendront se recueillir en respectant les gestes barrières imposés par l'épidémie.

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES FRANÇAIS MORTS EN INDOCHINE prévue lundi 8 juin.

Un peu d'histoire...

Chaque année, le 8 juin est la date officielle de commémoration des victimes de la bataille de Dien Biên Phu. Cette date correspond au jour de l'inhumation du soldat inconnu d'Indochine à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette (Pas-de-Calais) en 1980.

L'Indochine comprenait la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, le Laos, et le Cambodge. Tous ces territoires avaient été colonisés par la France en 1884.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, les Vietnamiens ont souhaité déclarer leur indépendance. Ce fut alors le début de la guerre d'Indochine, avec l'envoi par la France d'un grand nombre de soldats, pour maintenir son contrôle sur sa colonie indochinoise.

En 1954, les forces communistes ont vaincu l'armée française à la bataille de Dien Biên Phu. Les colonies acquièrent alors leur indépendance.

LE 80^e ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940 prévu jeudi 18 juin.

Un peu d'histoire...

L'appel du 18 juin est le premier discours prononcé par le Général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940. Ce texte est un appel à tous les militaires, ingénieurs ou ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique à se mettre en rapport avec lui pour continuer le combat contre l'Allemagne et où il prédit la mondialisation de la guerre.

Ce discours, très peu entendu sur le moment, a donné lieu à la publication le lendemain dans le Time, le Daily Express de la version écrite issue du Ministry of information (MOI), reprises par quelques journaux français. Il est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française dont il demeure le symbole.

LIBRE EXPRESSION

À GAUCHE, UNE ÉQUIPE LOYALE POUR UNE VILLE SOLIDAIRE



Saint-Mandé, une ville propre ?

Nous avons traité à plusieurs reprises de la propreté à Saint-Mandé. C'est en effet un sujet qui suscite à juste titre l'irritation, voire la colère de nombre de nos concitoyens.

Le déconfinement s'est traduit, au bois de Vincennes, par un afflux considérable et d'ailleurs jamais vu de promeneurs et de pique-niqueurs, occasionnant un certain nombre d'incivilités comme l'abandon de bouteilles, débris divers et restes de pique-nique au sein du bois ou sur le territoire de notre ville.

Mais la réponse du Maire de Saint-Mandé à cet état de fait déplorable et qui consiste à en imputer la responsabilité à la Maire de Paris, procède d'avantage du règlement de compte politicien que d'une volonté de tenter de remédier à la situation.

Faut-il vous faire remarquer Monsieur le Maire, qu'au triste spectacle de poubelles débordant largement sur les trottoirs s'ajoute le constat tout aussi désolant des masques et des gants peut-être contaminés qui jonchent régulièrement les trottoirs et les places de notre commune. Et l'on ne reparlera pas ici des excréments des chiens, sujet visiblement sans solution. ou encore des sacs d'ordures ménagères abandonnés sur les trottoirs... Beaucoup de Saint-Mandéens nous ont fait part de leur exaspération.

Doit-on vous imputer Monsieur le Maire la responsabilité de cette situation, comme vous le faites pour la Maire de Paris ? Cela ne paraît pas être un bon procès.

En effet, il faut le rappeler : le nettoyage des espaces

publics coûte cher que ce soit pour le contribuable parisien ou le contribuable saint-mandéen. Notons que le bois de Vincennes, entretenu par la Ville de Paris, profite pleinement aux Saint-Mandéens qui n'en supportent pas l'entretien, avantage non négligeable.

Il paraît difficile de faire beaucoup plus et de consacrer d'avantage d'argent public pour remédier aux incivilités de certains. Multiplier les poubelles, les containers et les tournées de ramassage n'est assurément pas la solution en termes de coût et d'environnement.

Tout le problème réside dans l'absence de tout respect de l'espace public, de toute considération pour autrui et d'un individualisme qui ne fait malheureusement qu'empirer chez certains de nos concitoyens : je n'ai plus besoin de mon masque, de mes gants, de mes tickets de métro, je jette par terre ; le local poubelle est plein ? Qu'à cela ne tienne, je mets mon sac d'ordures sur le trottoir ou encore de vieux

meubles dont j'entends me débarrasser ; idem pour les restes de mon pique-nique dans le bois...

Notre ville étant loin d'être un modèle de propreté, il serait plus pertinent, au lieu de dénoncer les soi-disant insuffisances de la Ville de Paris, de mettre en œuvre conjointement une grande campagne de sensibilisation pour rappeler à chacun que la propreté du bois comme de notre ville relève de notre responsabilité collective.

Quant aux irréductibles, il ne peut y avoir d'autre solutions que la sanction. Que la police municipale verbalise pique-niqueurs qui se débarrassent des restes de leurs repas sur nos trottoirs comme les Saint-Mandéens qui, au mépris de toute hygiène, jettent dans nos rues masques, gants plastiques, lingettes ou laissent leurs chiens souiller l'espace public !

Geneviève Touati, Philippe Leray et Sandra Provini

Contacts : Par courriel : g.touati@wanadoo.fr ; philippe.leray94@gmail.com ; sandra.provini@iledefrance.fr
Par courrier à adresser à notre nom à la Mairie de Saint-Mandé.

SAINT-MANDÉ DEMAIN

Le groupe "Saint-Mandé demain" ne publiera pas de tribune ce mois-ci.

Luc Alonso / alonso.adam.luc@gmail.com
Arielle Attias / arielle.attias@sciencespo.fr
Gaël Turban / gael-turban@hotmail.fr
Lucile Robinet / lucilerobinet@gmail.com



SAINT-MANDÉ D'ABORD

Le Conseiller municipal Jean Eroukhmanoff ne souhaite plus publier de tribunes dans le Saint-Mandé Infos.

BLOC-NOTES

BIENVENUE À...

Aurélien BARHLI (2/04)
Delphine BARHLI (2/04)
Valentin LAVOPIERRE (3/04)
Mia DOUCOURET (3/04)
Mathéïs LARRASQUET (5/04)
Liam SMADJA (5/04)
Indira LE VAILLANT DE FOLLEVILLE
AHUJA (6/04)
Tobias FRANCISCO (6/04)
Mia FITOUSSI (6/04)
Lia BOTBOL (7/04)
Léopold CORDEBAR SALOMON
(8/04)
Arthur GIRARD (8/04)
Mila VIDAL (9/04)
Emy DAUMAN (13/04)
Louise DJOUADI (14/04)
Ema BONNET (14/04)
Philippine BIENAIME (17/04)
Cléo RIFFLARD (19/04)
Meixin LAI (20/04)
Mathilda ISSOSTA VALLET (21/04)
Édouard LANOÉ (23/04)
Éva BENATHAN (24/04)
Ortal GUIGUI (26/04).

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Robert CLAR (90 ans)
Gilles JOUANDON (59 ans)
Jacques CAULIN (82 ans)
Araceli DUPONT (92 ans)
Henri ROCHE (84 ans)
Alicja ZGUBOWSKI (92 ans)
Geneviève MÉZIANE (84 ans)
Geneviève CHIRON (80 ans)
Jean GARNIER (85 ans)
Claude FAYARD (99 ans)
Irma URANO (93 ans)
Jean PLAZOLLES (89 ans)
Yvonne LABOUZE (94 ans)
Jacques MATHIEU (89 ans)
Colette AURIÈRES (86 ans)
Fernanda GONÇALVES FOLHA
(42 ans)
Luc SWALUS (83 ans)
Joseph ATTAB (86 ans)
Anna SABATIER (91 ans).

PHARMACIES DE GARDE

JUIN

Dimanche 7

Pharmacie Chelli

7, avenue du Château à Vincennes
Tél. 01 43 28 03 63

Dimanche 14

Pharmacie Bonne nouvelle

33, rue de Fontenay à Vincennes
Tél. 01 43 28 07 37

Dimanche 21

Pharmacie Clémenceau

18, avenue Georges Clémenceau à Vincennes
Tél. 01 43 28 12 74

Dimanche 28

Grande Pharmacie de la Gare

23, rue de Montreuil à Vincennes
Tél. 01 43 28 22 44

JUILLET

Dimanche 5

Pharmacie Marteau

90, avenue de Paris à Vincennes
Tél. 01 43 28 02 58

L'ACCUEIL UNIQUE à vos côtés

Démarches administratives, demandes de documents officiels... La Ville vous accompagne à chacun des moments de votre vie : naissance, inscriptions sur les listes électorales, mariage, décès... En vous adressant à l'Accueil Unique, vous aurez non seulement l'assurance d'être orienté vers le bon interlocuteur mais de surcroît vous pourrez obtenir sans attendre les informations dont vous avez besoin.

Hôtel de Ville (Rez-de-chaussée)
10, place Charles Digeon
Tél. 01 49 57 78 30

Ouvert au public le lundi de 13h à 17h. Du mardi au vendredi de 8h30 à 17h. Le samedi 9h15-12h30. Vos démarches en ligne sur www.saintmande.fr (espace Citoyen).

ILS SE SONT UNIS...

Ivan RUSAKOV et Ombeline BECKER
Fayçal BRINIS et Melha MESLOUB.



LE COMPAGNON DU TOIT
Vous avez fait le bon choix

COUVERTURE - CHARPENTE - ISOLATION
GOUTTIÈRES - RAMONAGE
MAÇONNERIE - RAVALEMENT

VELux
INSTALLATION
CONSEIL

10 ANS

DEPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS

6, rue des clamarts - 94130 Nogent sur marne

Tél. : 01 48 93 03 09 - 06 22 07 71 38

B

Patrice Besse

Châteaux, demeures, tout édifice de caractère.
Immobilier parisien.

À Saint-Mandé, Paris, ses proches environs et partout en France, nous proposons à la vente : hôtels particuliers, immeubles, maisons de villes, appartements, pied-à-terre, ainsi que tout édifice de caractère.

En vente à Paris 9^{ème}



Entre les stations Bonne Nouvelle et Poissonnière, un loft de 88 m², aménagé dans les dépendances d'un hôtel particulier du 18^{ème} siècle.
Réf : 594576 1 970 000 €

En vente à Saint-Mandé



A proximité des commerces du centre ville de Saint-Mandé, une demeure du 19^{ème} siècle et son jardin.
Réf : 586632 2 190 000 €

En vente à Fontenay-sous-Bois

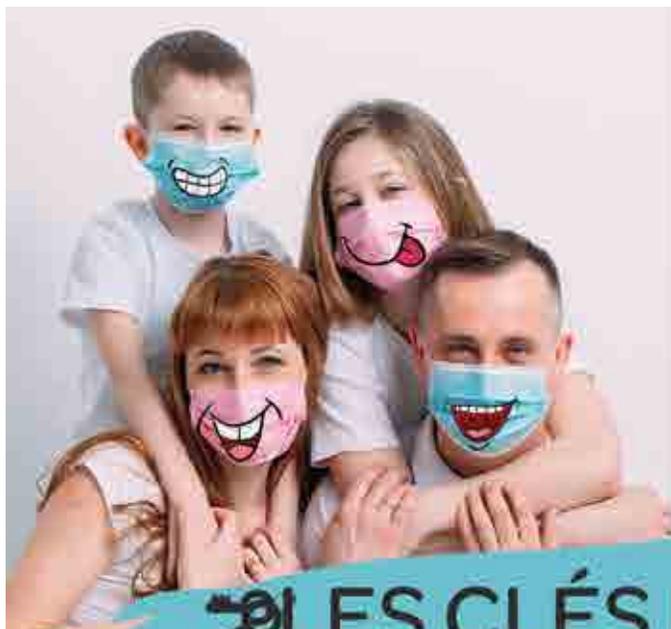


Vente en viager à Fontenay-sous-Bois, dans le centre-ville, une ancienne ferme réhabilitée de 150 m² et sa cour pavée.
Réf : 423167 134 700 € (notaire) + MISE EN LOCATION : 2500 €

En vente à Maisons-Alfort



A vingt minutes de Paris, dans le cœur de Maisons-Alfort, une maison familiale de 200 m² et son jardin.
Réf : 525204 - Vente en exclusivité 1 050 000 €



LES CLÉS D'UN BON DÉCONFINEMENT

À SAINT-MANDÉ ET AILLEURS



CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES :

- Port d'un masque
- Saluer sans se serrer la main
- Lavage régulier des mains
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Rester à distance
- Tousser dans son coude

